

# Volontariat: occupation du temps de loisir ou profession

par **Walter Ricardo Cotte W.**

Aujourd'hui, écrivant comme dans un rêve, j'entreprends une réflexion sur ce qu'a été ma vie de volontaire, ce que j'ai connu et appris du monde. Je pense à ce que la Croix-Rouge représentait pour moi lorsque j'étais enfant puis adolescent, et à ce qu'elle est actuellement après vingt années d'évolution personnelle et professionnelle. Aujourd'hui, je suis non seulement un professionnel qui accomplit une fonction, mais aussi un individu qui agit en tant que volontaire (directeur national du secourisme de la Croix-Rouge colombienne); c'est sur mon expérience que je fonde ce qui suit.

Peut-être faut-il considérer les volontaires sur deux plans: le premier serait celui de leur développement à l'intérieur de la Croix-Rouge, et le second celui de leur développement extérieur, en tant que membres de la communauté. L'intégration de ces deux points de vue devrait nous donner une mesure approximative de ce que nous pouvons faire, quand et comment, de la contribution des volontaires, et de ce que l'Institution doit faire pour accroître chaque jour son degré d'efficacité.

## **Occupation du temps de loisir**

On dit qu'être volontaire est une manière d'occuper noblement ses loisirs, un passe-temps, ou dans certains cas douloureux, un moyen de réhabiliter les personnes inadaptées, par exemple.

L'éducation moderne, qui a réduit le temps passé à l'école et donné aux familles des responsabilités accrues en matière d'éducation, assure aux jeunes et aux enfants beaucoup de temps «libre». C'est la raison pour laquelle bon nombre d'enfants et de jeunes entreprennent des activités sportives, culturelles ou autres, dont certaines sont parfois dangereuses et néfastes. Le volontariat est donc une alternative possible pour ces enfants et ces jeunes et, bien souvent, pour les

adultes, notamment les retraités. Cela nous engage à offrir à cet immense potentiel humain les moyens de consacrer son temps de loisir à la Croix-Rouge. Nous obtenons ainsi un premier résultat: éloigner les enfants, les jeunes et les adultes d'activités malsaines. Encore faut-il cependant que le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge se dote des structures nécessaires pour former des volontaires aptes à apporter une assistance technique ou professionnelle aux victimes de la guerre ou de catastrophes naturelles.

### **Profession: développement personnel**

En règle générale, on entend par profession l'occupation produisant des résultats économiques pour l'individu qui l'exerce et des bénéfices de toute nature à la communauté. Toutefois, une profession exige un développement personnel qui commence dès l'enfance et subit l'influence de facteurs tels que la famille et l'école. Les relations sociales primaires se poursuivent pendant l'adolescence ou la puberté, quand l'individu prend davantage conscience de la vie et entreprend des études plus complexes. Il est alors confronté à une évolution de ses relations sociales et de son aspect physique. Tout cela forme les traits caractéristiques de l'adulte et oriente son activité au sein de la communauté. Sur le plan éducatif, un professionnel franchit les étapes suivantes: enseignement primaire de base, enseignement secondaire, enseignement supérieur, formation continue et complémentaire.

Analysons l'aspect social dans une perspective primaire: un boulanger a une profession, mais n'a probablement pas franchi les étapes susmentionnées. Par ailleurs, un avocat peut avoir franchi ces étapes, être sans travail et donc ne pas exercer de fonction au sein de sa communauté.

Idéalement, une profession doit combiner les aspects éducatifs et le développement de l'individu, afin que celui-ci accomplisse une activité productive au sein de sa communauté en assurant un équilibre entre ses intérêts propres et ceux des autres. C'est ce que nous pourrions appeler une attitude professionnelle, caractérisée par un désir permanent de progresser.

Quand nous sélectionnons des volontaires pour la Croix-Rouge, nous devons déterminer s'ils ont adopté une attitude professionnelle dans leur propre vie. Celle-ci doit se refléter dans leur action de volontaires aptes à rechercher un véritable engagement envers la communauté à laquelle nous prêtons une assistance et à créer une dynamique qui contribue à résoudre leurs propres problèmes.

## La carrière du volontaire

Nous avons parlé de l'entrée à la Croix-Rouge soit pour occuper son temps de loisir soit en tant que profession, et de l'attitude professionnelle en tant que qualité indispensable à un volontaire. Voyons maintenant comment gérer une attitude professionnelle à l'intérieur du Mouvement.

L'*éducation* est peut-être le mot clé. Il faut tenir compte des caractéristiques normales du comportement des volontaires, en fonction de leur âge. Qu'est-ce que «la vie au sein de la Croix-Rouge»? Ce n'est qu'une manière d'exprimer qu'il y a plusieurs chemins à parcourir et, en ce sens, la Croix-Rouge n'est que l'un d'eux. Nous ne pouvons exiger de ceux qui entrent dans le Mouvement qu'ils se consacrent exclusivement à servir les autres; ils doivent aussi progresser dans tous les autres domaines de leur existence. Cette éducation comporte au moins trois phases:

1. «Les enfants de la Croix-Rouge», qui recherchent dans le Mouvement la liberté, la connaissance, et un moyen d'occuper leur temps de loisir. Ils suivent une orientation et une formation qui complètent leur activité scolaire et leur orientation familiale. Nous organisons à leur intention des programmes récréatifs et de prise de contact avec d'autres enfants, ainsi que des activités telles que le programme des *Brigades éducatives*, ou la *Croix-Rouge à l'école*, et le programme de formation des jeunes volontaires, lesquels participent à des campagnes de premiers secours; cette phase du processus de formation est en quelque sorte un «enseignement primaire».

2. «Les jeunes de la Croix-Rouge», qui recherchent plus concrètement un nouveau mode de vie et plus particulièrement leur indépendance et le contact avec les autres, en offrant des services à la communauté. Il faut éduquer et former ces jeunes, et surtout leur présenter les problèmes sociaux de leur communauté de manière pratique et humanitaire. Les programmes intra-scolaires sont poursuivis et nous nous efforçons de recruter des jeunes volontaires de la Croix-Rouge qui agiront en tant que promoteurs de la santé, pour la prévention des catastrophes et plus particulièrement comme défenseurs de la paix et de la fraternité. Nous appellerons cette phase «enseignement secondaire».

3. «Les adultes de la Croix-Rouge» qui cherchent à oublier leurs obligations quotidiennes et leurs responsabilités d'époux et de parents pour servir leur prochain et lui apporter une assistance, au sein de groupes et d'équipes. Ces adultes doivent être formés à assumer des responsabilités et à adopter une attitude professionnelle dans et hors de la

Croix-Rouge. Cette étape est la dernière et peut-être la plus longue sur le plan de la productivité. Les Croix-Rouges comptent plusieurs groupes importants: les secouristes, les donneurs de sang, les dames bénévoles, les retraités qui apportent leur collaboration, et les dirigeants. Ces derniers doivent être prêts à orienter les activités du Mouvement de manière technique et professionnelle, ils doivent veiller à ce que cet «enseignement supérieur» comprenne une composante de formation continue et complémentaire qui, tout en motivant les volontaires, favorise leur progression individuelle. Ainsi, les objectifs des différentes phases évoluent, tout comme les moyens d'atteindre les divers groupes. Mais un principe fondamental demeure: «Celui qui ne s'aide pas lui-même, ne peut pas aider son prochain».

Si nous considérons la Croix-Rouge en tant que profession, nous constatons que, pour susciter une attitude professionnelle chez nos volontaires, nous devons mettre l'accent sur l'enseignement et tenter d'amener un grand nombre d'enfants à suivre l'enseignement primaire Croix-Rouge. Une fois parvenus à l'adolescence, et parallèlement à leur développement externe, ceux-ci suivront la formation secondaire de la Croix-Rouge et prendront des engagements fondamentaux vis-à-vis de la société. A l'âge adulte, et après un processus de sélection naturelle, ils assumeront des fonctions de direction, poursuivront leur éducation supérieure et complémentaire, en privilégiant les activités de diffusion, d'assistance et de santé que le Mouvement déploie à travers le monde.

Toute personne qui souhaite assumer des fonctions de direction au sein de la Croix-Rouge ou qui entre à la Croix-Rouge à l'âge adulte doit avoir suivi les phases d'éducation primaire et secondaire et savoir quelles sont les composantes du Mouvement et ses Principes fondamentaux. Elle pourra ainsi évaluer le passé, le présent et l'avenir et rechercher un développement intégral, conformément aux besoins de la communauté; chacun, en effet, doit avoir des connaissances, à différents niveaux.

### **La ligne de démarcation**

La Croix-Rouge est, par essence, humanitaire, neutre et impartiale. Sa philosophie se fonde sur la non discrimination. Toutefois, une ligne de démarcation réelle sépare celui qui reçoit de celui qui donne. Le comportement paternaliste fréquemment manifesté par nos volontaires témoigne généralement d'un manque d'éducation. De graves problèmes se posent en ce qui concerne la formation et la sélection des volontaires qui se retrouvent plongés, sans que quiconque les éclaire,

dans le magma de la Croix-Rouge, et qui ont, parfois, des besoins plus grands que la communauté qu'ils prétendent servir.

La ligne de démarcation est sans doute nécessaire, et c'est la raison pour laquelle nous devons toujours nous poser les questions suivantes:

Qui est la personne qui aspire au volontariat? Quelle formation a-t-elle? Qui doit-elle aider? Quel âge a-t-elle? et, selon son âge, où doit-elle agir? Si nous ne l'acceptons pas, s'engagera-t-elle dans des activités malsaines? Un bien aujourd'hui signifiera-t-il un mal demain?

Enfin, il faut savoir qui est prêt à servir et qui ne l'est pas, si nous voulons contribuer au développement des communautés victimes de catastrophes naturelles ou provoquées par l'homme et éviter que les victimes, déjà suffisamment éprouvées, subissent d'autres préjudices.

### **Philosophie et action**

Pour déterminer si la Croix-Rouge est philosophie ou action, nous devons considérer que l'esprit pratique est ce qui nous confère une image de professionnalisme dans les services à la communauté et nous garantit efficacité et crédibilité. Par ailleurs, un bon programme pédagogique et une diffusion permanente de la doctrine de la Croix-Rouge nous garantissent l'avenir, en entretenant la motivation de nos volontaires et en développant les sentiments humanitaires de ceux qui réalisent les activités ou en bénéficient.

Ainsi s'avère nécessaire un équilibre entre doctrine et action pour subsister et atteindre les objectifs du Mouvement sur le plan universel.

Pour cela, nos dirigeants ont besoin d'un peu d'éloquence et de conviction, et d'un peu d'administration et d'organisation.

### **Profiter de l'«expérience Croix-Rouge»**

Pour promouvoir le progrès et le développement, nous devons profiter de l'expérience des enfants, des jeunes et des adultes, parmi lesquels il y a les volontaires et les bénéficiaires. Chaque petite localité, chaque pays, et chaque volontaire possède une «expérience Croix-Rouge». Ce qu'il faut, c'est organiser cette expérience, la convertir en des données que l'on puisse analyser. De plus, il faut veiller à évoluer aussi rapidement que le monde, en reconnaissant que le Mouvement n'est pas omnipotent et qu'il existe d'autres actions valables, complémentaires de la nôtre. Nos volontaires proviennent de différents milieux sociaux et éducatifs; il faut toujours essayer de tenir compte des expériences diverses et de rechercher, ici aussi, un équilibre.

## **Profiter de l'expérience professionnelle**

D'aucuns pensent que volontariat et professionnalisme sont des concepts entièrement distincts, et que le travail volontaire ne peut être professionnel. Mais, comme nous l'avons déjà indiqué, les volontaires suivent deux voies: d'une part, leur propre volontariat, et d'autre part, leur formation en tant qu'individus qui parviendront presque toujours à s'engager dans une profession dont le Mouvement peut et doit profiter en faisant de ces volontaires des agents moteurs du changement et de l'élaboration des programmes et des projets. Ces volontaires professionnels de la Croix-Rouge représentent un potentiel de fonctionnaires capables d'actualiser les orientations par secteurs professionnels et de s'interroger sur les problèmes de communauté, problèmes qu'ils peuvent contribuer à résoudre en utilisant leurs connaissances et leur expérience, dans le cadre de forums, de séminaires ou d'ateliers de travail, sans pour autant écarter la participation d'autres professionnels.

## **De la relativité**

Tout est relatif, y compris la définition du volontariat. De nombreuses tendances existent en matière de charité, de service pratique, d'altruisme ou de générosité. Mais le volontariat revêt différentes nuances selon les volontaires et l'organisation de leurs comités locaux. Le niveau de développement de la communauté bénéficiaire joue aussi un rôle important, et a une incidence sur le type de volontariat.

L'essentiel est de toujours veiller, en fournissant des services et une assistance aux victimes, à ce que celles-ci profitent de l'aide initiale de la Croix-Rouge pour parvenir à l'autonomie.

## **De quoi avons-nous besoin aujourd'hui?**

En conclusion, nous pouvons dire qu'entre le volontariat et le professionnalisme doit s'établir un équilibre qui garantisse une attitude professionnelle chez les volontaires, et tire parti de leurs expériences à l'intérieur et à l'extérieur de la Croix-Rouge.

Nous devons profiter de la technologie et des progrès scientifiques, sans négliger les aspects humains.

Nous devons penser et agir, sans oublier que la Croix-Rouge est avant tout action et non un monument.

Mais surtout, les volontaires de tous âges et de toutes les communautés et nous-mêmes devons évoluer en permanence afin que le volontariat devienne une «profession».

**Walter Ricardo Cotte W.**

### **Références**

Direction du volontariat, *Rapports*, Croix-Rouge colombienne, 1985/1988.

Meurant, Jacques, *Le service volontaire de la Croix-Rouge dans la société d'aujourd'hui*, Institut Henry-Dunant, Genève, 1984.

Pictet, Jean, *Les principes fondamentaux de la Croix-Rouge, commentaire*, Institut Henry-Dunant, Genève, 1979.

---

**Walter Ricardo Cotte W.**, de nationalité colombienne, âgé de 31 ans, volontaire à la Croix-Rouge depuis l'âge de 11 ans, est directeur national du secourisme de la Croix-Rouge colombienne depuis 1985 et chargé de la diffusion au sein de la Société nationale depuis 1988. Ingénieur en matière de sécurité industrielle, l'auteur est expert dans le domaine de la protection et de la sécurité industrielles au Conseil colombien de la sécurité et expert pour les programmes de sauvetage de l'Association américaine des groupes de sauvetage.